

08 juin 2012 -16:58

Appartient à Conseil des ministres du 8 juin 2012

Prolongation du marché public relatif à la production des passeports

Sur proposition du ministre des Affaires étrangères Didier Reynders, le Conseil des ministres a marqué son accord sur la prolongation du marché public actuel relatif au stockage, à la personnalisation et à la distribution des passeports, avec la firme Oberthur Technologies pour une durée de 18 mois, soit jusqu'au 30 avril 2014.

Cette prolongation est nécessaire pour permettre la transition entre le producteur actuel des passeports et le nouveau producteur, qui sera désigné au terme de la procédure de marché public.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Service de presse de M. Didier Reynders, Vice-Premier ministre et ministre des Affaires étrangères, du Commerce extérieur et des Affaires européennes
Rue des Petits Carmes15
1000 Bruxelles
Belgique
+32 2 501 85 91
<http://www.diplomatie.be>